



RHÔNE-ALPES

Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 6 - septembre 2011

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : "un territoire qui gagne en attractivité, mais dont l'économie reste fragile"

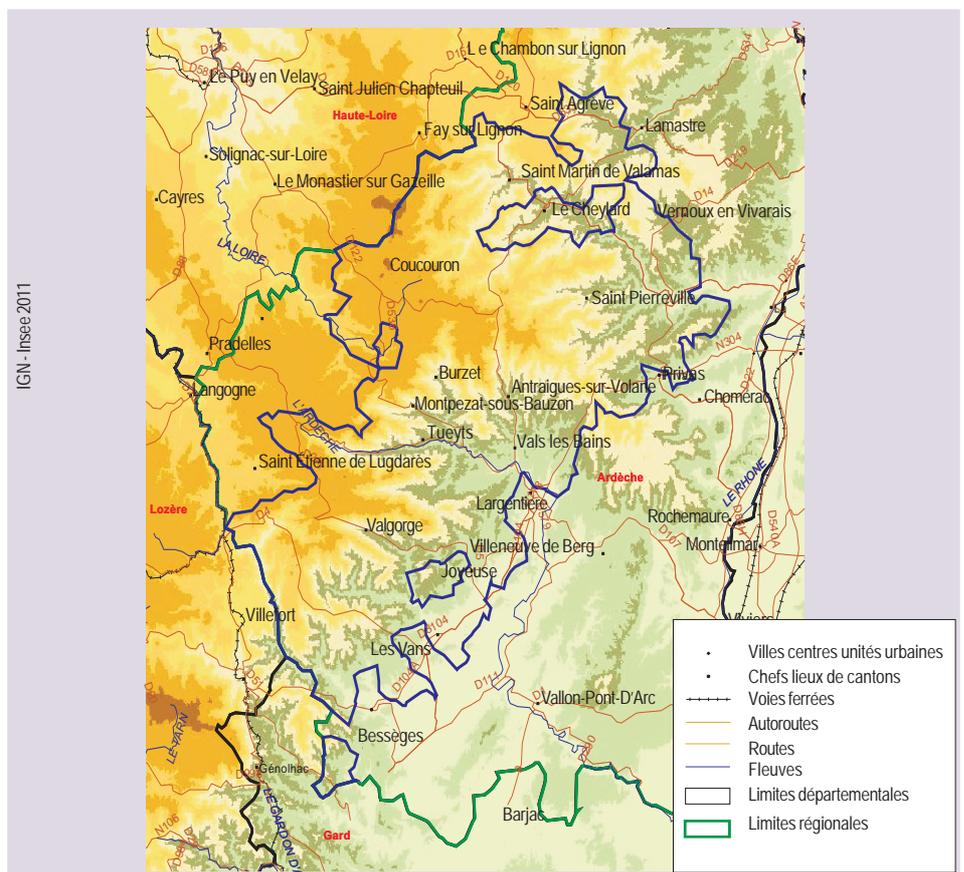
Marqué par un fort exode rural à la fin du 19^e siècle, le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche attire depuis 1999 les catégories sociales aisées et qualifiées, ainsi que de jeunes retraités, qui optent pour un meilleur cadre de vie. L'économie locale repose sur les activités résidentielles, avec une prédominance de la santé et de l'action sociale, et une forte présence de travailleurs indépendants. L'agriculture, avec 9 % de l'emploi, reste une activité spécifique et l'économie patrimoniale, liée à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, stimule un tourisme essentiellement familial. La situation du marché du travail reste difficile. L'emploi dans les industries traditionnelles a fortement baissé au cours des années récentes et les entreprises disposant d'une offre de produits compétitive appartiennent aujourd'hui à des secteurs plus diversifiés. Le développement conjugué de l'économie patrimoniale et du secteur concurrentiel constitue un enjeu important pour l'avenir.

Michel Bonnet

Situé à l'extrême sud-ouest de la région Rhône-Alpes, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 132 communes de la bordure orientale du Massif central, dans un territoire de pentes. La superficie globale de ces communes atteint 2 041 km², soit plus du tiers du département, et 60 400 habitants y vivent en 2007. La densité de population (30 hab./km²) est inférieure à la densité constatée dans la zone de référence¹ (40 hab./km²). En 2006, les territoires agricoles couvrent nettement moins de superficie que dans la zone de référence (16 % contre 25 %) et qu'en Rhône-Alpes (40 %), M

tandis que les milieux semi-naturels en occupent davantage (26 % contre 17 %). Les forêts recouvrent 57 % du territoire et les terres artificialisées sont très peu étendues (1 %). En relation avec la diversité des milieux et des paysages, les zonages d'enjeu écologiques et les dispositifs de protection de la faune et de la flore sauvages occupent beaucoup plus d'espace que dans la zone de référence (67 % contre 47 %). Les châtaigneraies et les cultures en terrasse sont des témoignages de l'adaptation des hommes aux exigences du milieu.

Relief et voies de communication



Carte d'identité du territoire

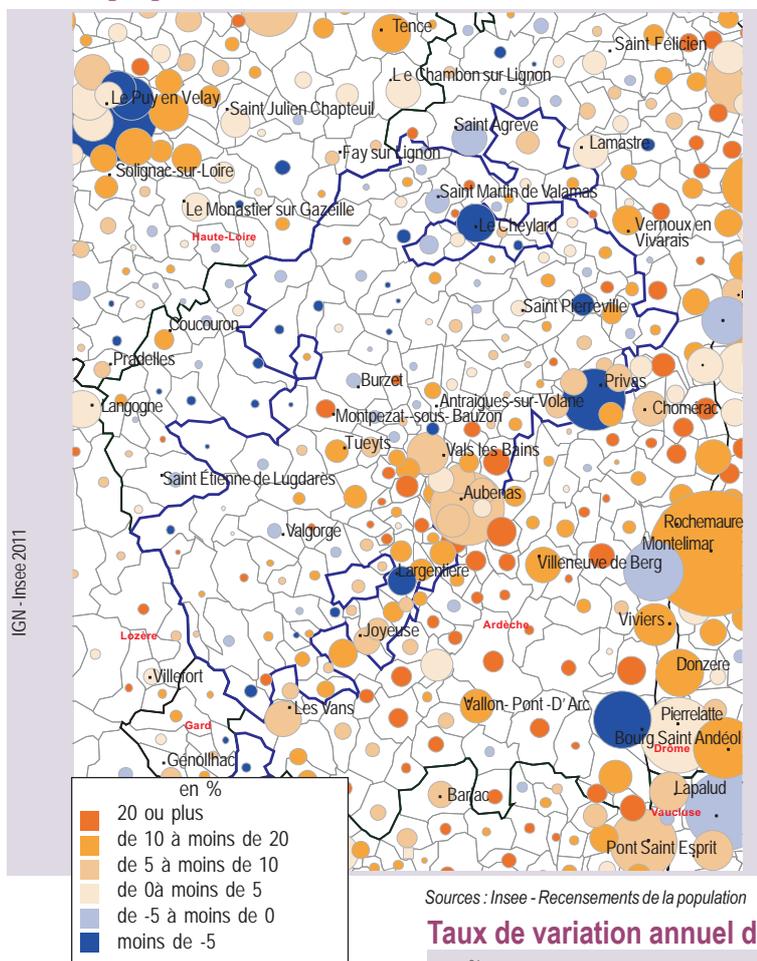
	Monts d'Ardèche		Référence		Région
	1999	2007	1999	2007	2007
Population	55 904	60 365	372 381	408 588	6 065 948
Poids dans la région (en %)	1,0	1,0	6,6	6,7	
Densité (hab./km ²)	27	30	37	40	139
Nombre de communes	132	132	588	588	2 879
dont % en EPCI (*)	23,5	93,2	61,2	96,6	94,6
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (en %)	50,1	51,4	51,5	52,6	85,8
Part des moins de 25 ans (en %)	25,3	24,9	30,4	29,3	32,0
Part des 65 et plus (en %)	23,1	23,3	16,9	17,3	15,8
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,09	1,07	1,80	1,69	2,03

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2000

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Un territoire de pentes à faible densité de population

Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la population entre 1999 et 2008

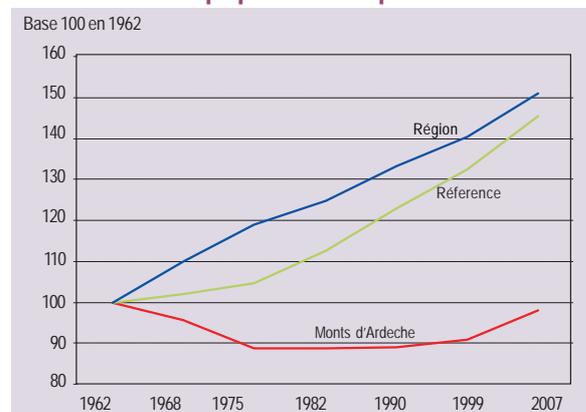


Sources : Insee - Recensements de la population

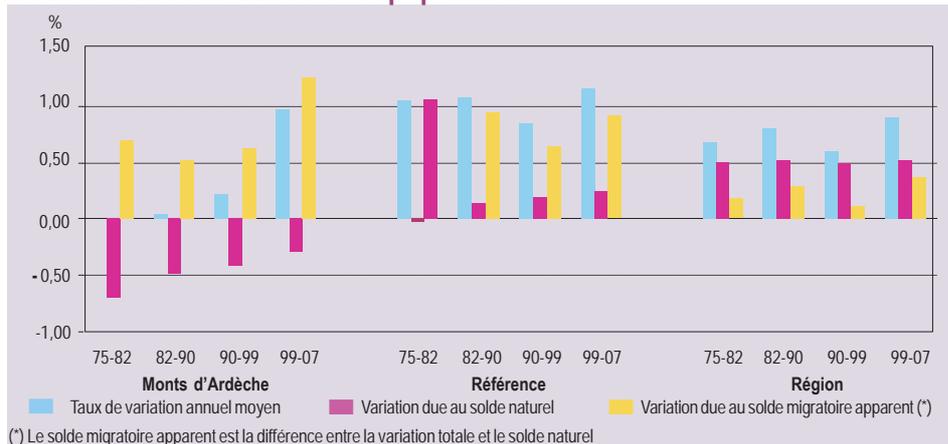
La préservation et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et environnemental sont des enjeux à même d'améliorer l'image du territoire auprès du public. Comme dans la zone de référence, la moitié de la population vit dans l'espace à dominante urbaine. L'urbanisation progresse autour d'Aubenas et de Privas, villes portes du territoire. Près de 24 000 habitants vivent dans l'aire urbaine d'Aubenas, ce qui représente 39 % de la population du territoire, et 5 800 dans celle de Privas, soit 10 %. Alors qu'un fort exode rural a marqué le territoire à partir de la fin du 19^e siècle, l'évolution de la population marque actuellement un retournement

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le PNR des Monts d'Ardèche est comparé à un territoire de référence composé de l'ensemble des PNR de Rhône-Alpes. Cette zone de référence est donc constituée des communes des PNR des Monts d'Ardèche, des PNR de la Chartreuse, du Haut Jura, du Massif des Bauges, du Pilat, du Vercors, et du projet de PNR des Baronnies Provençales.

Évolution de la population depuis 1962



Taux de variation annuel de la population



Sources : Insee - Recensements de la population

Une population qui renoue avec la croissance depuis 1999

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2002 et 2007

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
5-14 ans	1 465	765	700	11,4
15-19 ans	473	636	-163	-5,3
20-29 ans	1 613	1 697	-84	-1,8
30-39 ans	2 110	1 133	977	15,9
40-54 ans	1 974	1 004	970	8,2
55-64 ans	1 551	430	1 121	14,4
65 ans et plus	1 087	775	312	2,3
Ensemble	10 273	6 439	3 834	7,2

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	56	24	32	2,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	524	202	322	14,1
Cadres et professions intellect. supérieures	615	324	291	15,7
Professions intermédiaires	1 492	965	527	10,6
Employés	1 641	985	656	9,9
Ouvriers	1 207	795	412	7,0
Retraités	2 063	925	1 138	6,6
Étudiants et élèves	412	970	-558	-18,1
Autres inactifs	959	467	492	12,2
Ensemble	8 969	5 658	3 311	7,0

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

Le parc est attractif vis-à-vis des trois régions françaises les plus peuplées et les plus denses

de tendance. En diminution entre 1962 et 1975 de 0,9 % par an, elle a ensuite stagné entre 1975 et 1990, puis amorcé une remontée entre 1990 et 1999, gagnant 1 100 habitants. Depuis 1999, la population augmente d'environ 1 % par an, aussi rapidement qu'en Rhône-Alpes, mais un peu moins fortement que dans la zone de référence (1,2 % par an). La croissance de la population sur la période

récente s'explique uniquement par la valeur élevée du solde apparent des entrées-sorties (1,3 % par an), le solde naturel restant négatif (- 0,3 % par an). La structure d'âge de la population est vieillissante : 23 % des habitants ont 65 ans et plus, contre 17 % dans la zone de référence et 16 % en Rhône-Alpes. Sur la période 2002-2007, le taux annuel de migration net avec le reste de la France (14 pour 1 000) est plus élevé que celui de la zone de référence (7 pour 1 000). Si le taux d'entrants est sensiblement le même (environ 185 pour 1 000 sur cinq ans), le taux de sortants est nettement plus faible (117 contre 151 pour 1 000).

La moitié de l'excédent migratoire provient de trois régions peuplées et denses, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Nord-Pas-de-Calais, qui cumulent 24 % des arrivées et 9 % des départs. La région Rhône-Alpes est à l'origine de 34 % du gain migratoire, les sortants (70 %) étant davantage représentés que les entrants (57 %). Représentant 12 % de l'apport de population du territoire, le gain migratoire principal est principalement imputable au reste du département de l'Ardèche. Le Rhône se place au second rang avec 11 % de l'excédent.

Entre 2002 et 2007, environ 500 personnes sont arrivées de pays étrangers, principalement de Belgique (30 %), des Pays-Bas et de Suisse (environ 10 % chacun).

Les gains de population sont surtout le fait de jeunes adultes et de jeunes retraités. En revanche, le bilan est négatif pour les jeunes de 15 à 24 ans, au moment où ils poursuivent leurs études.

Les cadres sont particulièrement attirés par le territoire : l'excédent des migrations représente 16 % des effectifs de cette catégorie. Viennent ensuite les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (14 %), les ouvriers qualifiés et les professions intermédiaires (11 %), qui devancent les employés (10 %). L'apport des retraités est substantiel : le solde de 1 100 personnes, qui correspond à 7 % des effectifs de cette catégorie, représente 34 % de l'apport migratoire du Parc.

À l'inverse, le départ des jeunes pour poursuivre leurs études donne lieu à un déficit d'un peu plus de 550 élèves et étudiants, soit près d'un jeune sur cinq. Les autres inactifs sont également attirés par le territoire, l'excédent représentant 12 % des effectifs, et davantage pour les femmes (15 %). Parmi les arrivants de l'étranger, la part des autres inactifs est près de deux fois plus forte que celle de la France métropolitaine (20 % contre 11 %).

Les migrations concourent donc à l'augmentation de la part des cadres et des professions intermédiaires, qui reste toutefois inférieure à celle de la zone de référence. Elles renforcent également la structure sociale du territoire en faveur des retraités et des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, plus représentés dans le Parc que dans la zone de référence.

Le territoire est attractif vis-à-vis de régions peuplées et

Les caractéristiques des logements

	Monts d'Ardèche			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2007 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Résidences principales	26 423	59,4	12,2	70,4	14,9
Résidences secondaires	14 926	33,5	11,9	22,6	5,3
Logements occasionnels	224	0,5	-3,9	0,7	-3,7
Logements vacants	2 936	6,6	2,2	6,2	11,6
Ensemble des logements	44 509	100,0	11,3	100,0	12,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Monts d'Ardèche			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2007 en %	Part en %	Évolution 1999/2007 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	21 860	82,7		69,4	
Appartements	4 243	16,1		29,7	
Autres	320	1,2		0,9	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires					
Locataires de logement vide non HLM	18 845	71,3	17,7	67,2	22,4
Locataires de logement vide HLM	5 057	19,1	14,5	18,4	12,4
Locataires d'un logement vide HLM	1 081	4,1	19,0	9,2	6,3
Locataires d'un logement meublé	494	1,9	-5,8	1,8	9,5
Logés gratuitement	946	3,6	-43,8	3,4	-37,9
Ensemble des résidences principales	26 423	100,0	12,2	100,0	14,9

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Le territoire se prête à l'activité non salariée

Le parc des résidences secondaires se développe aussi vite que celui des résidences principales

Les habitants sont convenablement desservis par les services et les commerces de proximité

denses, ce qui tend à démontrer l'attraction des arrivants pour un cadre de vie meilleur. L'attractivité plus forte pour les catégories sociales aisées ou qualifiées ainsi que pour les jeunes retraités va dans le même sens.

En 2007, la part des retraités représente 36 % de la population de 15 ans et plus contre 27 % dans la zone de référence. Et elle a progressé davantage depuis 1999 (+ 4 points contre + 3 points).

Le nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, a augmenté de 10 %, cette évolution entre 1999 et 2007 étant plus importante que dans la zone de référence (+ 3 %). Ils apparaissent légèrement surreprésentés en 2007 (5,2 % contre 4,5 %). De façon générale, les professionnels exercent plus souvent une activité non salariée (21 % contre 16 %), et particulièrement ceux qui travaillent à l'intérieur du territoire (26 % contre 19 %).

L'activité des personnes de 15 à 64 ans est peu développée comparée à celle de la zone de référence (69 % contre 74 %). Malgré une augmentation de 3 points depuis 1999, l'activité féminine reste en retrait (65 % contre 70 %). Celle des seniors de 55 à 59 ans apparaît également faible, chez les hommes (57 % contre 66 %) comme chez les femmes (52 % contre 58 %).

En 2008, le revenu moyen par foyer fiscal (18 400 euros) est nettement inférieur à celui de la zone de référence (23 500 euros). De fait, il y a davantage de chômeurs dans la population active (12 % contre 8 %) et le chômage est plus souvent de longue durée (44 % contre 35 %). De même, les salariés travaillent plus souvent à temps partiel (26 % contre 22 %) et la part des allocataires

des Caf percevant un bas revenu en 2008 est plus élevée (18 % contre 11 %).

L'éloignement des grandes infrastructures freine le dynamisme de l'économie locale. Le relief, peu accessible pour l'implantation d'activités, défavorise l'adéquation entre l'offre et la demande de travail. En revanche, l'augmentation du nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise répond à l'objectif du Parc de maintenir et développer des activités artisanales, commerciales et industrielles.

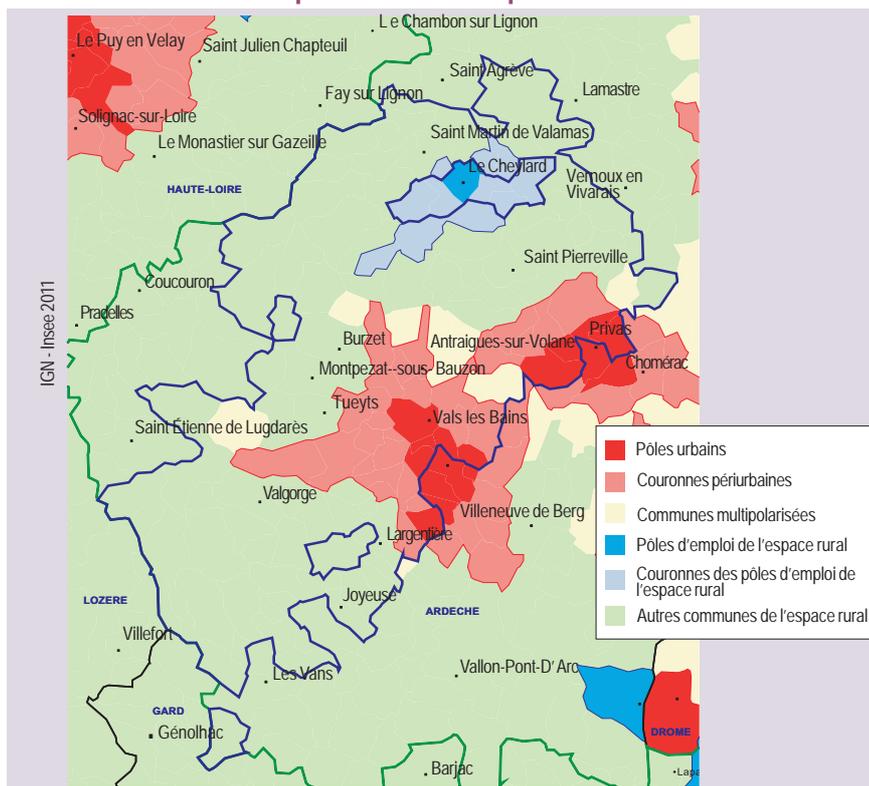
De 1999 à 2007, le nombre de résidences principales a augmenté de près de 2 900 unités, à un rythme de 1,5 % par an. Les résidences secondaires représentent 34 % des logements en 2007, davantage que dans la zone de référence (23 %). Depuis 1999, leur nombre croît aussi vite que celui des résidences principales, alors que l'évolution est plus faible ailleurs.

La part des propriétaires est supérieure à celle de la zone de référence (71 % contre 67 %), et le secteur locatif HLM est très peu présent (4 % contre 9 %). Le parc des résidences principales reste très ancien : près de la moitié de celles construites avant 2005 datent d'avant 1949, contre 35 % dans la zone de référence. La réhabilitation de l'habitat ancien offre des opportunités de travail aux artisans locaux. En 2009, compte tenu de la faible taille des communes, leur niveau d'équipement moyen sur le territoire (8,7 équipements en commerces et services à la population sur 95 répertoriés) est inférieur à celui de la zone de référence (10,6) et de Rhône-Alpes (18,0). Il est composé essentiellement d'équipements de proximité (7,3 sur 29) qui apparaissent en moyenne plus nombreux que le niveau théorique estimé en fonction de la population (6,5).

Dans le territoire du Parc, 20 communes, soit 15 % d'entre elles, rassemblant 45 % des habitants, sont pôles de services de proximité. Ce maillage est moins dense que celui de la zone de référence où 19 % des communes avec ce niveau d'équipement regroupent 62 % de la population. Parmi elles, seules deux communes, Joyeuse et Vals-les-Bains, regroupant 9 % de la population, sont pôles de services intermédiaires, alors que dans la zone de référence 30 % des habitants disposent de ce niveau d'équipement dans leur commune. Toutefois, pour ce type d'équipement, les habitants peuvent facilement se rendre dans les «villes portes» de Lamastre, Saint-Agrève, Les Vans et Vernoux-en-Vivaraïs, ainsi que dans celles d'Aubenas et de Privas, qui sont également toutes deux pôles de services supérieurs.

Compte tenu de l'activité soutenue dans le bâtiment, les métiers de l'artisanat liés à ce secteur assurent une meilleure desserte de la population qu'ailleurs. Comme souvent en milieu montagnard, du fait des distances à parcourir, les équipements et services à destination des enfants (maternelles, gardes d'enfants d'âge préscolaire) et des personnes âgées (services d'aide) sont peu présents. En revanche,

Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 1999

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Monts d'Ardèche		Référence		Région	
	1999	2007	1999	2007	1999	2007
Agriculteurs exploitants	3,7	2,7	3,0	2,4	1,3	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,2	7,4	7,1	6,5	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,6	5,5	7,5	9,7	9,5	11,6
Professions intermédiaires	9,7	10,6	13,8	15,1	15,4	16,1
Employés	9,0	9,1	8,9	9,2	10,6	10,9
Ouvriers	16,7	16,0	21,4	19,0	20,3	18,0
Retraités	41,7	43,3	32,4	34,1	28,8	31,2
Étudiants et élèves	0,2	0,2	0,5	0,3	2,6	2,1
Autres inactifs	7,2	5,2	5,3	3,7	5,7	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Monts d'Ardèche		Référence		Région	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	18 078	18 428	22 960	23 522	23 718	24 070
Foyer fiscaux non imposés (en %)	56,8	56,5	46,2	45,9	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	29 543	30 248	33 384	34 397	33 966	34 557
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)		33,9		23,8		22,7

Sources : Insee - DGFIP - Impôts sur le revenu des personnes physiques et revenus fiscaux localisés des ménages

La moitié des actifs résidents quittent le Parc naturel régional pour aller travailler

les établissements de santé et l'hébergement des personnes âgées sont bien implantés. L'arrivée de jeunes ménages et de citadins retraités devrait conduire à étoffer l'offre de services à la personne. En 2007, le nombre d'emplois au lieu de travail est très inférieur à celui des actifs occupés au lieu de résidence (13 500 contre 22 000), si bien que le nombre d'emplois par actif occupé est plus faible que celui de la zone de référence (0,61 contre 0,65). Chaque jour, la moitié des actifs résidents, soit 11 300 personnes, quittent le territoire pour aller travailler.

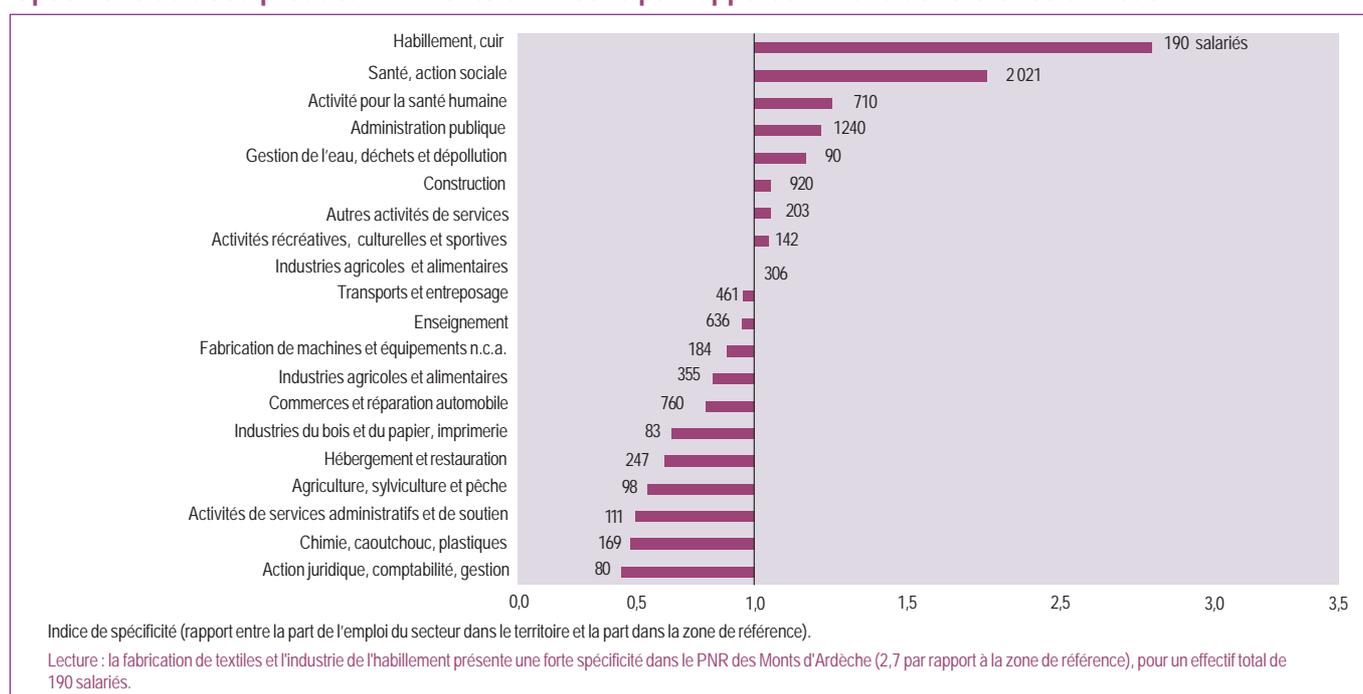
Dans le sens inverse, les entrants sont beaucoup moins nombreux, seulement 2 800 personnes. L'habitat, plus diffus sur le territoire que les activités économiques, génère de nombreux déplacements domicile-travail. Le contact avec les aires urbaines d'Aubenas et de Privas permet à la zone de conserver, sur la période récente, son caractère résidentiel.

Les aires urbaines d'Aubenas et de Privas sont à l'origine d'une grande majorité des échanges ; 42 % des actifs venant travailler dans le PNR en proviennent. À l'inverse, 61 % des sortants ont un emploi dans l'une de ces deux aires urbaines. La moitié des sortants parcourent moins de 11 kilomètres, contre 18 kilomètres dans la zone de référence, tandis que la moitié des entrants font un trajet inférieur à 13 kilomètres, contre 16 kilomètres dans la zone de référence.

La population active résidente s'accroît de 12 % entre 1999 et 2007, un peu plus fortement que la population totale (+ 8 %), tandis que l'emploi au lieu de travail, qui diminuait dans les années antérieures, est en faible augmentation. Les échanges domicile-travail se sont fortement accrues entre ces deux dates, davantage en sortie (+ 24 %) qu'en entrée (+ 14 %).

Sur longue période, l'emploi dans le territoire a continuellement diminué, sauf entre 1999 et 2007 où il se stabilise. Depuis 1975, il a ainsi baissé de 13 %, alors qu'il a crû dans le même temps de 12 % dans la zone de référence, et de 31 % en Rhône-Alpes. La baisse de l'emploi a été particulièrement sévère dans l'agriculture (- 75 %) et dans l'industrie (- 54 %). Seul le tertiaire a connu une croissance importante de l'emploi (+ 79 %) qui reste cependant un peu moins prononcée que dans la zone de référence et en Rhône-Alpes où il a

Spécificité du tissu productif du Monts d'Ardèche par rapport à la zone de référence en 2008



Source : Insee, Clap 2008 (champ complet hors agriculture et défense)

La santé et l'action sociale forment le secteur dominant

Les plus grands établissements industriels ne font pas partie des secteurs traditionnels

L'élevage d'ovins et de caprins très présent

Un tourisme essentiellement familial, encouragé par la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2007		
	Monts d'Ardèche	Référence	Région	Monts d'Ardèche	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	19 762	153 872	2 308 240	22 048	176 138	2 616 799
Dont salariés	15 366	127 740	2 017 413	17 491	148 149	2 301 893
Dont non salariés	4 396	26 132	290 827	4 556	27 989	314 906
Chômeurs	3 256	15 819	286 935	3 087	16 191	272 555
% chômeurs dans la population active	14,1	9,3	11,0	12,3	8,4	9,4

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

doublé. De 1999 à 2007, la croissance de l'emploi dans le tertiaire a été aussi forte qu'en moyenne régionale, et plus rapide que dans la zone de référence. En revanche, la hausse de l'emploi dans la construction, où l'artisanat prédomine, a été un peu moins soutenue.

Avec 3 100 actifs en 2007 (y compris les non-salariés), le secteur de la santé et de l'action sociale est de loin le plus gros employeur du territoire. Regroupant 23 % des emplois, il contribue spécifiquement au maintien du tissu socio-économique. Le secteur de l'hébergement médico-social et de l'action sociale (2 000 personnes) est davantage pourvoyeur d'emplois que celui des activités pour la santé humaine (1 100 personnes). L'économie sociale et solidaire représente en 2008, avec 1 900 postes, une part plus élevée de l'emploi salarié (20 %) que dans la zone de référence (15 %). Les associations dans le domaine social regroupent 72 % des effectifs.

Avec un peu plus de 1 200 emplois, l'administration publique est plus représentée qu'ailleurs et la répartition est plutôt homogène sur le territoire. Les mairies de Vals-les-Bains et Largentière figurent parmi les 50 plus grands établissements, comme d'ailleurs la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals à Ucel.

En revanche, avec un effectif de 1 100 personnes, le commerce pèse moins parmi les actifs occupés

que dans la zone de référence et qu'en Rhône-Alpes. Il en est de même de l'enseignement, avec 800 personnes, tandis qu'avec un effectif de 600 personnes, l'hébergement et la restauration sont davantage présents qu'en moyenne dans la région, mais un peu moins que dans la zone de référence.

La construction, avec 1 500 emplois en 2007, est spécifique de l'économie du territoire. La part des actifs qui y travaillent (11 %) est supérieure à celles de la zone de référence (9 %) et de Rhône-Alpes (7 %). Un seul établissement, Largier Technologie, spécialisé dans les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation figure parmi les 50 principaux établissements du territoire. Le secteur du bâtiment, très lié à l'artisanat, accompagne la croissance démographique.

Depuis 1990, les fonctions qui ont le plus progressé relèvent de l'économie présentielle : la santé et l'action sociale (+ 68 %), les services de proximité (+ 53 %) et l'administration publique (+ 41 %).

Le territoire est, somme toute, davantage tourné vers l'économie présentielle que la zone de référence et Rhône-Alpes, l'emploi présentiel regroupant 79 % de l'emploi total en 2008, contre respectivement 66 % et 63 %.

Avec 1 850 actifs en 2007, le secteur industriel est sous-représenté, rassemblant 13,5 % de l'emploi. Seule la fabrication de denrées alimentaires et de boissons, qui emploie 400 personnes, et l'industrie du textile et de l'habillement, qui en emploie deux fois moins, apparaissent spécifiques malgré un effectif faible.

Du fait de la baisse sévère de l'emploi dans l'industrie

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2007

	Monts d'Ardèche		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielles	9 909	72,7	63,9
Activités non présentielles	3 723	27,3	36,1
Ensemble	13 632	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2007	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	19 762	100,0	22 050	100,0
Résident et travaillant dans la zone	10 573	53,5	10 696	48,5
dont résident et travaillant dans la même commune	6 868	34,8	6 455	29,3
Travaillant en dehors de la zone	9 189	46,5	11 354	51,5
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	13 069	100,0	13 535	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	10 573	80,9	10 696	79,0
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	2 496	19,1	2 840	21,0
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,66		0,61	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Monts d'Ardèche		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2009	636		
Flux annuel moyen 2003-2005	286	53,8	49,6
Flux annuel moyen 2007-2009	440		

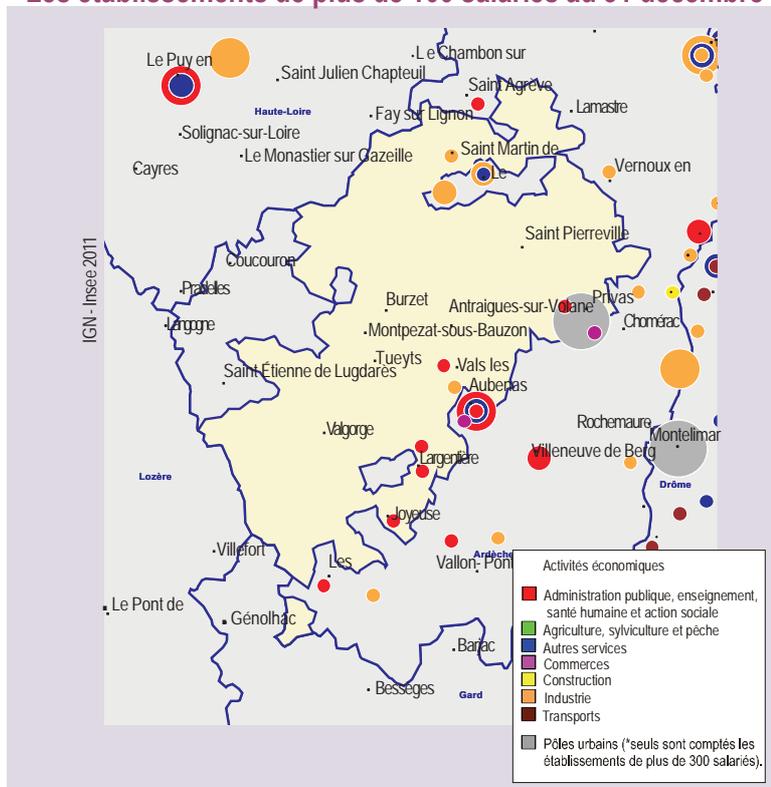
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2007

Période	Monts d'Ardèche		Référence
	Effectifs	%	
Activités présentielle	9 909		
Activités présentielle	3 723	27,3	49,6
Ensemble	13 632	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre



Source : Insee, Clap 2008

Répartition de l'emploi par fonction en 2007

	Monts d'Ardèche		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	100	0,7	1,4
Prestations intellectuelles	212	1,6	2,2
Agriculture	1 208	8,9	6,7
Bâtiment	1 583	11,6	9,0
Fabrication	1 204	8,8	13,5
Commerce interentreprises	209	1,5	2,4
Gestion	823	6,0	8,5
Transport, logistique	832	6,1	6,8
Entretien, réparation	1 301	9,5	8,2
Distribution	851	6,2	6,9
Services de proximité	1 804	13,2	11,4
Éducation, formation	614	4,5	5,0
Santé action sociale	1 588	11,7	9,3
Culture loisirs	317	2,3	2,5
Administration publique	984	7,2	6,3
Ensemble	13 632	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

sur la période 1999-2007 (- 32 %), le tissu industriel est davantage qu'ailleurs formé de petits établissements (moins de 10 équivalents temps plein). Ils regroupent 22 % du nombre total de postes, contre 16 % dans la zone de référence et 11 % en Rhône-Alpes.

Les établissements des secteurs traditionnels, figurant parmi les vingt plus grands établissements industriels, ont tous moins de 50 salariés. Les plus pourvoyeurs d'emploi sont les moulins Joseph Vernede et la société des eaux minérales de Vals. Les laboratoires Omega Pharma France, dans la fabrication de préparations pharmaceutiques, emploient également un effectif comparable. Les établissements industriels de plus grande taille appartiennent à des secteurs divers, Bijoux GL dans la fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie, Precia Molen dans celle d'équipements de pesage, O-I Manufacturing France (groupe Owens Illinois) dans celle de verre creux, et enfin la Saur, dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de l'environnement.

Bien qu'ils n'appartiennent pas aux secteurs d'activité traditionnels, les plus grands établissements disposent d'une offre de produits compétitifs et stimulent l'économie locale tout en concourant au maintien des populations.

En 2007, l'agriculture reste une spécificité du territoire ; les 1 200 actifs qui y travaillent regroupent une part de l'emploi (9 %) sensiblement supérieure à celles de la zone de référence (7 %) et de Rhône-Alpes (2 %).

Entre 1988 et 2000, le nombre total d'exploitations a baissé de 35 %, davantage que dans la zone de référence (- 30 %). Sur la même période, la superficie agricole utilisée sur le territoire (SAU totale) a diminué, traduisant une déprise agricole légèrement plus forte (- 3,6 % contre - 2,7 %).

Alors que les territoires agricoles sont moins étendus qu'ailleurs, la superficie toujours en herbe est prédominante. Les exploitations agricoles sont plutôt de petite taille. La superficie en fermage est peu développée et les exploitants agricoles sont plutôt âgés. Le travail agricole est avant tout familial.

Comme dans la zone de référence, le maraîchage, l'arboriculture et la viticulture regroupent 32 % des exploitations, tandis que l'élevage d'autres animaux que les bovins (ovins, caprins) est davantage présent (30 % contre 20 % pour la zone de référence), celui des bovins étant plus rare (10 % contre 21 %).

Compte tenu de l'important développement du parc des résidences secondaires, le taux de fonction touristique, de 160 lits pour 100 habitants, est presque le double de celui de la zone de référence (82). Le potentiel des campings, représentant 16 % de la capacité d'accueil touristique, est d'un niveau analogue à celui

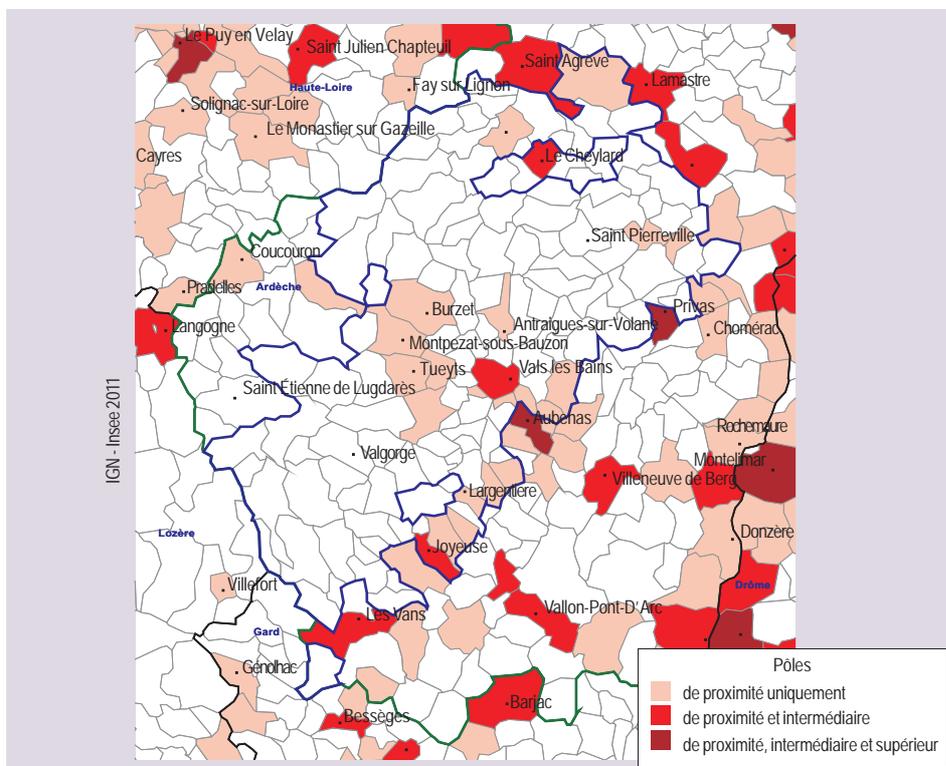
de la zone de référence. En revanche, celui de l'hôtellerie est plus limité (1,5 % contre 3 %).

En janvier 2006, la part des activités caractéristiques du tourisme dans l'emploi total (5,6 %) est légèrement supérieure à celle de la zone de référence (5,4 %), et nettement plus forte qu'en Rhône-Alpes (3,8 %). Si l'emploi dans l'hébergement et la restauration est un peu moins présent que dans la zone de référence (4,4 % contre 4,6 %), les autres activités, qui comprennent notamment la gestion du patrimoine naturel et culturel, les offices de tourisme, les villages et centres de vacances, les jeux de hasard et le thermalisme, sont davantage développées (1,3 % contre 0,9 %). La part de l'activité non salariée est également plus élevée, regroupant 41,5 % des effectifs contre 28 %. L'emploi touristique connaît une forte amplitude saisonnière (3,1 contre 1,6), la fréquentation étant minimum en hiver et maximum en juillet-août. Le tourisme essentiellement familial s'accompagne d'un dé-

veloppement limité du potentiel de l'hôtellerie et de la restauration. La valorisation du patrimoine naturel et

culturel stimule l'activité touristique, qui reste sujette à une forte saisonnalité. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2008

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, septembre 2011

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008

	Mons d'Ardèche		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	161	27,5	205	25,4
Foncier bâti	210	35,8	281	34,9
Foncier non bâti	17	2,9	19	2,4
Taxe professionnelle	198	33,8	301	37,3
Total des 4 taxes	586	100,0	807	100,0

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008

	Mons d'Ardèche	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (en euros)	410	572	756
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,74	0,83	0,96
Degré d'intégration intercommunale (en %)	16,3	25,0	38,7

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Ardèche Verte, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, Espace Métropole Savoie. Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : le Genevois Français, la Vallée Drôme-Diois, Parc Naturel Régional des Mons d'Ardèche.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Robert Reynard et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.